

*Frais d'exploitation.*

Les frais d'exploitation en 1881-2 ont été comme suit :—

Chemin de fer Intercolonial.....	\$2,069,657 48
Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.....	228,259 97
Embranchement de Windsor.....	10,934 89
Chemin de fer canadien du Pacifique (arrérages)..	2,570 88
<b>Total.....</b>	<b>\$2,311,423 22</b>

*Revenu.*

Les revenus en 1881-2 ont été :—

Chemin de fer Intercolonial.....	\$2,079,262 66
Chemin de fer de l'Île du Prince Edouard.....	137,267 54
Embranchement de Windsor.....	21,053 19
Chemin de fer canadien du Pacifique (arrérages).	16,151 16
<b>Total.....</b>	<b>\$2,253,734 55</b>

Ainsi, les frais bruts d'exploitation excèdent de \$66,876.20 les recettes brutes.

*Approvisionnements.*

Les approvisionnements disponibles le 30 juin 1881 et le 30 juin 1882, ont été évalués comme suit :—

	1881.	1882.
Chemin de fer Intercolonial.....	\$313,701 06	\$385,150 75
Embranchement de Windsor.....	3,537 79	4,748 26
Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.....	65,658 08	59,450 53

*Comptes ouverts.*

Balances nettes des comptes encore ouverts le 30 juin 1881 et 1882 :—

	1881.		1882.
Chemin de fer Intercolonial.....Dt.	\$188,059 28	Dt.	\$213,241 90
Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.....Av.	1,513 21	Dt.	749 44
Embranchement de Windsor.....Dt.	3,348 58	Dt.	596 36
Chemin de fer canadien du Pacifique.....Dt.	107,615 50	Dt.	241 67

Comme il ne m'a pas été fourni d'état concernant le trafic à Winnipeg depuis le 31 décembre 1881, je dois dire ici que j'ai été obligé d'en établir les comptes sur les renseignements que les livres du département des finances renfermaient, et que, par conséquent, je ne puis certifier de leur parfaite exactitude.

*Classification des dépenses.*

Par la correspondance échangée à ce sujet, vous connaissez les retards fâcheux apportés—surtout à la fin du présent exercice—au règlement des comptes, par le manque de ce que j'appellerai de plus complets renseignements sur la nature et l'étendue des dépenses autorisées de temps à autre par le département des chemins de fer dans le cours de l'année.

De cette difficulté du système résulte souvent une différence entre les crédits votés par le parlement et les dépenses—particulièrement dans les items pour le